



CAP Menuisier fabricant

Contact :

CFA inclusif
1580 route de Lauthonie,
19490 Sainte-Fortunade
05.55.27.28.86
cfa.inclusif@lespep19.org

Sites de formation :

Sainte-Fortunade et CFA Bâtiment de
Tulle

Conditions d'admission :

- ♦ Avoir 16 ans
- ♦ Ou avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année du contrat et sortir de 3^{ème} ou de SEGPA, d'ULIS .
- ♦ Adaptations possibles aux personnes en situation de handicap en fonction des besoins.
- ♦ Signer un contrat d'apprentissage dans les 2 mois suivant le début de la formation.
- ♦ Avoir une carte d'identité ou un titre de séjour autorisant à travailler.

Durée :

- ♦ 2 ou 3 ans selon ton profil
 - ⇒ 420h en CFA / an
 - ⇒ 35h/semaine
- ♦ En alternance :
 - ⇒ entre 2 à 3 semaines en entreprise
 - ⇒ 1 semaine au CFA (12 fois/an)

Frais :

- ♦ Formation gratuite pour l'apprenti
- ♦ Transport, repas et hébergement à prévoir
- ♦ Participation aux ouvrages pédagogiques

Aides possibles :

- ♦ Aide au permis de conduire pour les jeunes majeurs
- ♦ Aides possibles sur le site de la région Nouvelle Aquitaine

Validation du diplôme :

- ♦ Epreuves ponctuelles en fin de formation.
- ♦ Possibilité de demander un dossier d'aménagement d'épreuves (aide à la lecture, à l'écriture...)

Dispenses :

Les personnes titulaires d'un CAP ou d'un diplôme de niveau supérieur sont dispensées des épreuves d'enseignement général à l'examen.

Prérequis :

- ♦ Aucun

Modalité d'accès :

- ♦ Entretien, positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation

Les suites de parcours :

- ♦ Après le CAP, si tu le désires, tu peux compléter tes compétences par un CAP connexe, des mentions complémentaires ou un BAC Professionnel.

A l'issue de la formation, il te sera possible de:

- ♦ Devenir un ouvrier professionnel qualifié de la menuiserie et de l'agencement.
- ♦ Travailler en atelier pour fabriquer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure.

Tu sauras :

- ♦ Participer à la préparation d'ouvrages très variés grâce à des connaissances technologiques et l'acquisition d'un savoir-faire.
- ♦ Suivre le processus de fabrication d'un ouvrage à partir du dossier technique et des normes en vigueur.
- ♦ Mettre en œuvre les mesures de sécurité et de prévention adaptées.
- ♦ Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication de la menuiserie et de l'agencement.

CAP Menuisier fabricant

Référentiel :

- ♦ Arrêté du 20 novembre 2020 portant création de la spécialité « Menuisier fabricant » de Certificat d'Aptitude Professionnelle et fixant ses modalités de délivrance.
- ♦ Diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Education Nationale

Programme-contenu

Compétences professionnelles (18 h/semaine)

♦ Préparation de la fabrication

- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage.
- Analyser les contraintes de fabrication.
- Proposer et justifier des solutions techniques de fabrication.
- Traduire graphiquement une solution technique
- Etablir un débit-matières et/ou une liste de composants.
- Compléter des modes opératoires ou des processus de fabrication.

♦ Fabrication d'un ouvrage

Fabrication

- Organiser et sécuriser son espace de travail.
- Contrôler la conformité des matériaux, des produits et des ouvrages.
- Tracer et préparer les pièces à usiner, à monter, à finir.
- Installer et régler les outils, les accessoires, les pièces.
- Conduire les opérations d'usinage.
- Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage ou d'un produit.
- Réaliser les opérations de finition et de traitement.

Logistique

- Conditionner, stocker les ouvrages, les matériaux, les produits.
- Maintenir les machines et outillages en état.

Communication

- Communiquer avec les différents partenaires de l'entreprise.

Matières générales (17h/semaine)

- Français et Histoire-Géographie-Education Morale et Civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Education Physique et Sportive (EPS)
- Prévention Santé Environnement (PSE)
- Langue vivante étrangère

Transversalité des enseignements :

- Réalisation du chef d'œuvre - PSE, Français, Maths, Education au Développement Durable (EDD)

Modalités pédagogiques :

- ♦ Groupes à petit effectif
- ♦ Alternance de théorie et de pratique entre le CFA Inclusif et le CFA Bâtiment de Tulle
- ♦ Salles de classes équipées de TBI et d'ordinateurs
- ♦ Formateurs du CFA Bâtiment de Tulle pour la formation pratique
- ♦ Enseignants spécialisés pour la formation théorique

Epreuves terminales :

♦ Epreuves professionnelles

- EP 1 : Préparation de la fabrication
⇒ Coefficient 4 : écrit
- EP 2 : Fabrication d'ouvrages de menuiserie, agencement ou mobilier
⇒ Coefficient 12 : pratique

♦ Epreuves générales

- EG 1 : Français et Histoire-Géographie-EMC
⇒ Français: écrit
⇒ Histoire- Géographie-EMC : oral
⇒ Coefficient 3
- EG 2 : Mathématiques et Physique/Chimie
⇒ Coefficient 2 : écrit
- EG 3 : EPS
⇒ coefficient 1 : pratique
- EG 4 : Prévention Santé Environnement
⇒ Coefficient 1 : écrit
- UG 5 : Langue vivante étrangère
⇒ Coefficient 1 : écrit et oral

Equivalences, passerelles et validation par blocs de compétences → Cliquez

Suivi du cursus

- ♦ Par le formateur référent : suivi pédagogique et suivi en entreprise (au moins 2 rendez vous dans l'année)

Emploi auquel tu peux prétendre

- ♦ Menuisier fabricant dans les domaines de la menuiserie, de l'agencement et du mobilier.

Les secteurs d'activités sont :

- ♦ Tout type d'entreprise du secteur économique de la 2ème transformation du bois: fabrication d'ouvrages de menuiserie, agencements et mobiliers.
- ♦ La production industrielle participant aux fonctions du 2nd œuvre, aménagement et agencement des locaux privés et publics.